

Le recteur Jean Capelle

Jean Capelle est issu d'une famille de propriétaires terriens, solidement implantée dans la région de Bergerac.

Ses parents possèdent deux petites exploitations agricoles proches l'une de l'autre, celle de Calès où il est né le 16 mars 1909 et celle de Saint-Avit-Sénieur où il résida et décédera le 25 mai 1983.

**Roger Audinot et
Jean-Claude Bonnal**

Son père est agriculteur et sa mère institutrice. Après avoir été un excellent élève à l'école primaire il entre directement en 5^e à Périgueux en 1921. Il étudie le latin, le grec, l'anglais et l'espagnol. En classe terminale, il se présente au bac math-élem et celui de philo. Il est reçu aux deux avec mention bien. L'oral est si brillant que le président du jury le cherche pour le féliciter.

En 1928, une place de maître d'internat au collège Stanislas est proposée à Jean Capelle. Il quitte, pour la première fois, son Périgord pour remplir ses fonctions en même temps qu'il suit ses cours. Il ne peut pas se présenter à l'école souhaitée de Polytechnique à cause d'un handicap de la main gauche. Il choisit alors l'École des Mines de Paris, où il est reçu premier. Il y suit les cours avec intérêt et obtient un certificat de licence: celui de calcul différentiel et intégral. En même temps, il prépare le concours d'entrée à l'École normale Supérieure, celle à laquelle il songe depuis l'âge de 15 ans. Il y est admis en 1931. À la rentrée, il attire déjà l'attention avec son visage d'empereur romain et feutre noir à bords roulés, à l'époque coiffure caractéristique des P-DG. En fin d'année scolaire, il est reçu au certificat de calcul de probabilités et celui de mécanique traditionnelle. Étant alors pourvu de trois certificats de licence, Jean Capelle prépare aussitôt l'agrégation. En juillet 1933, il est reçu major.

AGRÉGÉ DE MATHÉMATIQUES, IL EST TRÈS TENTÉ D'ENTREPRENDRE UN TRAVAIL DE RECHERCHE.

Le directeur de l'école l'y encourage vivement et lui suggère même un moyen de gagner sa vie en même temps: c'est de retourner comme professeur au collège Stanislas; il suit ce conseil. Sa candidature est fort bien accueillie et, à la rentrée en 1933, il enseigne les mathématiques dans les classes de préparation à l'école de Saint-Cyr et à l'Institut national agronomique. Pendant quatre années scolaires, Jean Capelle réussit à mener de front la préparation de ses cours et sa tâche de chercheur. Celle-ci porte sur la taille des engrenages. C'est pourquoi en 1934, il est remarqué par la société Citroën qui lui propose un poste de chef de bureau d'études. Il se passionne pour le sujet à traiter et écrit à son frère: « *Nous mettons au point une voiture populaire qui sera une révolution* ».

C'est la fameuse 2 CV pour laquelle Jean Capelle est chargé de concevoir une boîte de vitesse qui lui donne des performances acceptables malgré le handicap d'une petite cylindrée. Cette activité complète heureusement sa formation universitaire par une sérieuse expérience industrielle. Toujours attaché au collège Stanislas, sa thèse progressant, il voit plutôt son avenir dans l'enseignement public. Dès lors, très estimé, il est nommé au lycée Pothier à Orléans, en classe de mathématiques élémentaires. Au début de 1938, a lieu la soutenance de sa thèse sur le thème "La géné-

ration des engrenages par la méthode des roulettes" devant un jury prestigieux. Ce mémoire a un tel succès qu'une nouvelle édition est publiée dès 1938 par le ministère de l'Air.

DOCTEUR ES SCIENCES, JEAN CAPELLE OBTIENT ALORS UN POSTE DE MAÎTRE DE RECHERCHES AU CNRS

et continue ses travaux sur les engrenages tout en restant en liaison avec Citroën. Il résiste à la tentation d'une carrière purement industrielle, bien que Citroën lui propose un séduisant poste à plein-temps, fortement rémunéré.

En janvier 1939, le début des hostilités, remet Jean Capelle en contact avec Citroën où il est affecté spécial; il y travaille jusqu'au moment où le 9 juin 1940 un bombardement détruit son propre bureau renfermant une étude sur un nouveau modèle entre la 2 CV et la 11 CV, qui ne sera jamais réalisé.

Après la débâcle, en juin 1940, il ne reste évidemment pas chez Citroën, exploité par l'occupant. Il est nommé professeur de mathématiques au Lycée Pierre de Fermat à Toulouse, dans la classe de Mathématiques spéciales.

Ainsi s'écoulent deux années scolaires au cours desquelles Jean Capelle se rend compte que son goût pour la recherche n'est pas satisfait. Il se porte donc candidat à un poste pour l'enseignement supérieur et il est nommé chargé du cours de mécanique rationnelle et appliquée à la Faculté des sciences de Nancy à la rentrée ►

► de 1942. C'est alors que se placent ses premiers cours à l'École nationale supérieure d'Électricité et de Mécanique de Nancy, localement appelé "l'Électro", à laquelle il sera amené à consacrer la plus longue partie de sa carrière.

Il fait aussitôt sur les élèves ingénieurs une impression considérable: « *C'était un professeur comme nous n'en avions jamais rencontré. Il était d'une clarté extraordinaire. Il possédait parfaitement ce qu'il enseignait et faisait son cours sans aucune note. D'une grande simplicité dans l'attitude et le vêtement, il imposait le respect par sa dignité. Il paraissait à certains un peu distant, mais cette impression disparaissait quand on lui parlait car il était attentif, bienveillant et chaleureux* ».

AU COURS DE CETTE PÉRIODE, IL NE PERD PAS DE VUE SES TRAVAUX SUR LES ENGRENAGES qui l'ont conduit à déposer, en 1941, le brevet d'une machine originale pour les tailler. Dès lors, il est considéré comme le grand expert dans ce domaine.

Les industriels français de l'engrenage ayant décidé de financer en commun une société d'études (la Société d'études de l'industrie de l'engrenage) en vue de satisfaire les besoins de formation professionnelle et de monter un laboratoire d'essais, la direction à temps partiel lui est confiée en 1942. Cette société édite u bulletin d'information dans lequel il publie plusieurs articles qui font toujours autorité.

À la rentrée de 1944, il est nommé titulaire de la chaire de mécanique et directeur de l'Électro. Mais il est dans le Périgord et les moyens de transport font défaut. Peu importe, il regagne Nancy sur une pétrollette après un voyage plein de péripéties. Dans ce double poste il donne toute la mesure de ses qualités d'enseignant, de chercheur, d'innovateur et d'administrateur. Il connaît bien le monde industriel avec lequel il entretient des relations confiantes et fructueuses.

Les résultats qu'il obtient et sa personnalité attirent l'attention du ministre de l'Éducation nationale qui lui propose le poste de Directeur général de l'Instruction Publique en Afrique occidentale française. Jean Capelle occupe le poste à Dakar le 1^{er} janvier 1947. Il comprend très vite la nécessité d'une élite africaine et, pour la former, la création d'une université dont

il élabore le projet. Mais ses idées novatrices rencontrent des réticences.

Dans le même temps, le Ministre désire doter la faculté de Nancy d'un excellent Recteur et nomme Jean Capelle en 1948. Celui-ci réussit néanmoins à rester à Dakar pendant l'année scolaire 48/49 dans l'espoir de faire aboutir son projet d'université, mais il doit rejoindre son nouveau poste fin octobre 1949 avant d'avoir atteint ce but.

À 40 ANS, JEAN CAPELLE EST LE PLUS JEUNE RECTEUR DE FRANCE et aussi l'un des plus actifs. Il crée la « conférence des recteurs » dont les contacts sont maintenus par un bulletin dont il est le rédacteur. Estimant que la formule « *une école dans chaque commune* » n'est plus adaptée, il lance l'idée du ramassage scolaire en vue de concentrer dans les chefs-lieux de cantons des moyens pédagogiques plus importants et mieux adaptés aux besoins. En 1950 il crée à Nancy le "Centre européen universitaire" et en 1954 il fonde le "Centre universitaire de Coopération économique et sociale" où les étudiants peuvent recevoir un enseignement complémentaire et le personnel de l'industrie une formation continue.

Au cours des cinq années de service, le recteur Capelle de Nancy est devenu une personnalité de premier plan estimée et respectée dans les milieux du commerce, de l'industrie et de l'université.

Mais, Léopold Senghor et Félix Houphouët Boigny, ne l'ont pas oublié et l'idée de fonder une université à Dakar a fait son chemin au ministère. Un poste de recteur est créé à Dakar et Jean Capelle y est aussitôt nommé en 1954. Poursuivant l'œuvre commencée 7 ans avant, l'université est mise sur pied en 3 ans, réalisant ainsi sa vocation de bâtisseur.

JEAN CAPELLE EST ALORS APPELÉ À SE CONSACRER À UNE AUTRE TÂCHE: créer à Lyon une école d'ingénieurs d'un type nouveau, recrutant directement sur dossier de jeunes bacheliers auxquels serait épargné le doute du succès, par une préparation intégrée.

Le ministère se déclare favorable et c'est ainsi que l'Institut des Sciences Appliquées (INSA) reçoit en 1957 à Lyon sa première promotion. Jean Capelle en est le créateur, le bâtisseur et le premier directeur.





Pendant ce temps, l'université de Dakar se développe. Lucien Paye y a succédé à Jean Capelle dans le poste de recteur. En 1960, il est appelé au ministère et en 1961 il devient ministre. Ayant perçu à Dakar la force d'action de son prédécesseur, il désigne aussitôt Jean Capelle pour lui succéder dans le poste qu'il vient de quitter au ministère: celui de Directeur général de l'organisation des programmes scolaires, recevant autorité sur trois directions nouvelles, celle de l'organisation scolaire, celle du personnel et celle de l'enseignement qui couvre l'enseignement primaire, secondaire et technique. Dans le même temps, les directions particulières à ces trois ordres sont supprimées.

Jean Capelle accepte avec enthousiasme cette nouvelle responsabilité et s'installe à Paris avec sa famille en mars 1961.

Sa première tâche est de constituer autour de lui une équipe de qualité. Dans cette équipe, on trouve en particulier l'inspecteur général Pierre Quentin qui a été son fidèle collaborateur au rectorat de Nancy, l'inspecteur général Jean Ferrez et un professeur de géographie qui devint par la suite recteur, puis ministre: René Haby.

DEUX TÉMOIGNAGES MÉRITENT D'ÊTRE CITÉS ICI.

Le premier est de Jean Capelle lui-même: « *L'équipe, si parfaitement soudée que nous avons constitué était animée par une volonté commune de faire du système éducatif un instrument de promotion et de justice au service de tous les jeunes du pays avec une attention spéciale au bénéfice des moins favorisés* ».

L'autre est de son ancien collaborateur Jean Ferrez, s'exprimant au nom de l'ensemble de ses collègues: « *Dans notre ministère, vous avez réalisé ce qui peut être considéré comme un miracle, c'est-à-dire un consensus quasi unanime sur les objectifs généraux que vous avez alors définis et ceci, quelles que soient les options personnelles des uns et des autres, les effets s'en font encore sentir plus de dix ans après* ».

En fait, l'objectif principal de Jean Capelle est de donner à tous les jeunes français des chances égales en faisant disparaître les cloisons étanches qui existent alors entre l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement technique. Pour y parvenir, il élabore avec l'appui de son ministre Pierre Sudreau, le projet d'un collège qui accueillera pendant quatre ans ►



► tous les élèves sortant de l'école primaire et précéder la spécialisation vers des études plus ou moins longues, à caractère plus ou moins général.

Il prévoit en outre une répartition géographique de ces établissements telle, qu'ils soient accessibles à tous les ruraux.

Ce projet de réforme se heurte à la réticence de Georges Pompidou, alors Premier ministre et de Christian Fouchet qui a succédé à Pierre Sudreau et à Louis Joxe. Mais le Général de Gaulle intervient personnellement, convoque Jean Capelle à l'Élysée le 16 janvier 1963 pour un entretien en tête à tête et approuve la réforme proposée.

C'est ainsi que, par décret du 3 août 1963 sont créés les collèges d'enseignement secondaire, établissements d'un type tout à fait nouveau qui ne sont ni des premiers cycles de lycée traditionnel, ni des collèges d'enseignement général, mais une école moyenne permettant l'observation des aptitudes des élèves et leur orientation ultérieure.

FIN 1963, DES DIFFICULTÉS APPARAISSENT :

le Ministre crée un poste de secrétaire général qu'il confie à Pierre Laurent et celui-ci prend l'initiative d'interventions que Jean Capelle considère comme incompatibles avec sa mission. Estimant qu'il n'y a pas de remède à cette situation, il prend alors, en septembre 1964, la décision de démissionner.

«/Cette décision, dit-il, prise de propos délibéré, après avoir constaté que je ne disposais plus de la possibilité de poursuivre l'œuvre entreprise fut pour moi un déchirement. Dès lors, je rentrais définitivement

dans le rang ».

En décembre 1964, Jean Capelle reprend avec simplicité son poste de professeur à l'université et, tandis que sa famille demeure à Paris, il vient à Nancy chaque semaine pour enseigner la mécanique aux élèves de première année de « l'Électro » et diriger des chercheurs.

Mais il est persévérant et il n'a pas renoncé à poursuivre les réformes qu'il avait entreprises au Ministère de l'Éducation nationale. En 1968, il saisit l'occasion d'une nouvelle voie pour y parvenir : la voie parlementaire. Il se porte donc candidat à la députation en Dordogne et il est élu dans la circonscription de Bergerac. Il prend un pied à terre à Bergerac et voyage entre cette ville et la capitale, cependant qu'il continue d'accomplir de nombreuses missions à l'étranger.

IL EST DÉSIGNÉ À L'UNANIMITÉ COMME RAPPORTEUR DE LA LOI

en préparation sur la réforme de l'université et comme rapporteur du budget de l'Éducation nationale. En 1971, il devient rapporteur de la loi portant réforme de l'enseignement technique. Son activité est considérable et concerne aussi bien le commerce et l'agriculture que la formation des jeunes.

Il rend compte de son action en faveur de sa circonscription par plus de 700 articles publiés par le journal *Sud-Ouest*. De cette période il déclare : « J'ai compris la noblesse, trop souvent méconnue, de la fonction parlementaire ; j'ai apprécié la façon dont l'expérience sociale et la loyauté des élus orientent les affrontements idéologiques vers les compromis

nécessaires. Et ainsi, j'ai été conduit à comparer l'élaboration de solutions finalement adoptées par des élus responsables et conscients des exigences de la société avec le caractère trop souvent sommaire et intransigeant des attitudes que l'on rencontre dans le milieu artificiel de l'école et de l'université, sur la base de modèles purement intellectuels et de jugement simpliste ».

Malgré cet aspect positif, il ne juge pas que les résultats obtenus sont suffisants pour l'inciter à renouveler sa candidature.

Au terme de son mandat en 1973 il a 64 ans et il décide de prendre sa retraite, considérant qu'il serait injustifié de sa part de retourner dans l'université car il faut dix ans pour former une équipe de chercheurs.

Pourtant il retournera encore à Nancy. Jean Gosse, qui a succédé à Robert Guillien à la direction de l'Électro vient en effet d'obtenir une chaire au Conservatoire national des Arts et Métiers et il ne trouve pas de successeur qualifié.

Il pense alors à faire appel à Jean Capelle qui se trouve disponible et a déjà rempli cette fonction 30 ans auparavant. Par dévouement celui-ci accepte pendant le temps qui sera nécessaire pour lui trouver un remplaçant. C'est ainsi qu'il passe à Nancy deux années scolaires avant de prendre réellement sa retraite à 66 ans.



LE 15 AVRIL 1978, lorsque son ancien collaborateur René Haby, devenu ministre, lui remettait la cravate de Commandeur de la Légion d'Honneur, il évoquait sa carrière en ses termes : « A votre compétence scientifique évidente et universellement reconnue, vous joignez des qualités humaines exceptionnelles qui vous



gagnent d'emblée les sympathies et qui font que, comme dans un conte, toutes les portes semblent s'ouvrir d'elles-mêmes devant vous. Votre désintéressement, votre sincérité intransigeante, votre attention aux autres, votre courtoisie, sont si manifestes que les relations avec vous se situent à la fois au niveau le plus simple et au plan le plus élevé.

À cela s'ajoute la séduction de votre modestie. Vous n'avez jamais pensé qu'une supériorité innée donnait des droits mais bien qu'elle créait des devoirs supplémentaires. Ce rare ensemble de qualités explique l'ampleur de votre rayonnement international ».

Plus brièvement, un de ses proches collaborateurs déclarait: « On ne rencontre pas deux fois dans sa vie un homme comme lui ». Cette description chronologique de la carrière de Jean Capelle serait incomplète sans une mention particulière de ses publications et de ses missions à l'étranger.

JUSQU'À SON SECOND SÉJOUR À NANCY, SES PUBLICATIONS ONT UN CARACTÈRE SCIENTIFIQUE dans le prolongement de sa thèse. Parmi elles, on peut noter:

- *Erreurs dans les engrenages* (Société d'Études de l'Industrie de l'Engrenage-1944);
- *Correction et métrologie des engrenages* (SEIE - 1945);
- *Théorie et calcul des engrenages hypoïdes* (Dunod - 1949).

Puis il se tourne vers des sujets généraux ou concernant l'éducation:

- Direction du tome XIII de l'*Encyclopédie* (1960-63);
- *L'École de demain reste à faire* (PUF - 1966);
- *Contre le baccalauréat* (Berger Levrault - 1968);
- *Éducation et politique* (PUF - 1974);
- *L'Éducation en Afrique noire* (Editions Karthala - 1990) publication posthume.

Il publie aussi de nombreux articles dans

les revues générales, la presse et les journaux pédagogiques sur les problèmes d'organisation de l'enseignement ainsi que de la formation scientifique et sociale des ingénieurs.

Il publie aussi de nombreux articles dans les revues générales, la presse et les journaux pédagogiques sur les problèmes d'organisation de l'enseignement ainsi que de la formation scientifique et sociale des ingénieurs.

Il participe également à des congrès traitant des mêmes sujets et de l'organisation de la recherche scientifique au titre de l'Unesco, de l'OCDE ou du Conseil de l'Europe dont il préside la Commission de la Culture et de l'Éducation dans les pays suivants: Allemagne, Angleterre, Danemark, Égypte, Espagne, Grèce, Inde, Israël, Italie, Japon, Nigéria, Norvège, Pays-Bas, Tchécoslovaquie, Turquie, URSS, USA, Venezuela, Yougoslavie, ainsi que dans la plupart des pays francophones d'Afrique noire.

Il préside des missions d'étude pour la création d'une université: à Lagos (Nigeria) 1962-64, à Fatras (Grèce) 1964-65; pour l'organisation de l'enseignement supérieur: à Kuala-Lumpur (Malaisie) 1963-65, à Bangkok (Thaïlande) 1964, en Indonésie 1969-1970; et pour la création d'une école polytechnique en Inde (1964). Il dirige aussi la commission de l'Unesco chargée de réformer l'enseignement supérieur en Égypte (1968-69).

Les travaux et les activités scientifiques de Jean Capelle lui ont valu de recevoir plusieurs distinctions, parmi lesquelles le prix Foumeyron de l'Académie des sciences et d'être nommé sénateur d'Honneur de l'Université technique de Karlsruhe, docteur honoris causa de l'Université du Michigan et commandeur de l'Ordre des Palmes académiques, commandeur de l'Ordre du Mérite industriel, Commandeur de l'Ordre national du Luxembourg, commandeur de l'Ordre national du Sénégal, commandeur de la Légion d'honneur.■

Sources :

- archives privées de la famille de Jean Capelle ;
- archives privées de M. Pierre Quentin, ancien collaborateur de Jean Capelle ;
- archives privées de M. Roger Audinot, ancien maire de Saint-Avit-Sénieur.